

# PARTIE 8

# CONCERTATION



# SOMMAIRE

---

8-1	UNE DÉMARCHE DE CONCERTATION INITIÉE DANS LE PAPI D'INTENTION.....	679
8-2	UNE DÉMARCHE DE CONCERTATION SPÉCIFIQUE À LA CONSTRUCTION DU PROGRAMME D' ACTIONS DU PAPI COMPLET.....	682
8-2-1	Enquête auprès de la population.....	682
8-2-2	Démarche de concertation pour l'élaboration du programme d'aménagement .....	682
8-3	UNE CONCERTATION À POURSUIVRE DANS LE PAPI COMPLET.....	686

*Annexe : Questionnaire d'enquête menée auprès du grand public sur la perception du risque inondation et les outils de communication/gestion de crise*

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

## Liste des figures

Figure 8. 1 – Illustrations des COPIL du PAPI d’intention du Gapeau.....	679
Figure 8. 2 – Illustrations des ateliers GESCOM .....	680
Figure 8. 3 – Réunion publique du PAPI d’intention le 13 janvier 2016 à Pierrefeu-du-Var .....	681
Figure 8. 4 – Illustration d’outil utilisé pendant l’atelier de concertation.....	683
Figure 8. 5 – Chronogramme de la démarche de concertation menée pour l’élaboration du programme d’aménagement.....	684
Figure 8. 6 – Illustrations d’ateliers de concertation .....	685
Figure 8. 7 – Illustrations des réunions publiques du Gapeau .....	687
Figure 8. 8 – Articles de presse parus sur les réunions publiques du PAPI Gapeau .....	690



Le chapitre « **Concertation** » permet de présenter les démarches de concertation menées dans le PAPI d'intention et quels ont été leurs apports pour la construction du PAPI complet, notamment avec la prise en compte de remarques ou observations du grand public. Il permet également d'expliquer de quelle manière la concertation sera poursuivie dans le PAPI complet et comment les acteurs du territoire et le grand public y seront associés.

## 8-1 UNE DÉMARCHE DE CONCERTATION INITIÉE DANS LE PAPI D'INTENTION

Une importante démarche de concertation a été menée sur la durée du PAPI d'intention, à la fois grâce à la démarche PAPI mais également les organes de concertation du SAGE Gapeau.

Ainsi, **quatre COPIL** ont été organisés depuis l'entrée en vigueur du PAPI d'intention le 29 mai 2017, soit en moyenne deux COPIL par an.

Date	Objet	Nombre de participants
07 décembre 2017	Contexte du PAPI, état d'avancement du programme global, restitution de la phase 1 de l'étude hydraulique et hydromorphologique	21
18 décembre 2018	Etat d'avancement à mi-parcours du PAPI, présentation et validation de la stratégie de réduction de l'aléa, planification du dossier de labellisation PAPI complet	21
05 avril 2019	Restitution de l'étude hydromorphologique du Gapeau	20
26 Juin 2019	Validation du programme d'aménagement et du programme d'actions du PAPI complet	22



Figure 8. 1 – Illustrations des COPIL du PAPI d'intention du Gapeau

**Cinq COTECH** ont été organisés afin de valider le suivi technique des études du PAPI d'intention et notamment la validation des étapes majeures de l'étude hydraulique ou hydromorphologique.

Date	Objet	Nombre de participants
04 juillet 2017	Contexte du PAPI, présentation des objectifs, méthodologie et planning des études hydraulique, hydromorphologique et hydrogéomorphologique du Gapeau et du Roubaud	32

29 novembre 2017	Présentation des résultats de la phase 1 « Analyse du fonctionnement du bassin versant » de l'étude hydraulique	36
22 juin 2018	Objectifs et contenu de l'étude sur le recensement des enjeux, résultats des recensements des enjeux agricoles et autres enjeux	24
27 juin 2018	Présentation des résultats de la phase 2 des études hydraulique et hydrogéomorphologique	28
11 décembre 2018	Présentation des résultats de la phase 2 de l'étude hydromorphologique	21

Enfin, 5 ateliers GESCOM (Gestion de Crise et Communication) se sont tenus afin d'aborder les sujets spécifiques de la gestion de crise et de la communication.

Date	Objet	Nombre de participants
05 juillet 2017	Contexte et objectifs des ateliers, résultats de l'enquête et actions prévues au PAPI, échanges sur les problématiques rencontrées et pistes de solutions	12
12 octobre 2017	Missions des différents acteurs de la gestion de crise inondation, nouvelle campagne d'information « pluies intenses méditerranéennes »	23
29 mars 2018	Sensibilisation aux inondations, repères de crue, outils et actions de sensibilisation à développer	10
13 septembre 2018	La prévision des crues, les outils de mise en vigilance	32
05 mars 2019	Contexte du PAPI complet, éléments du diagnostic du territoire, définition des actions à mener dans le PAPI complet sur les axes 1 à 3	34

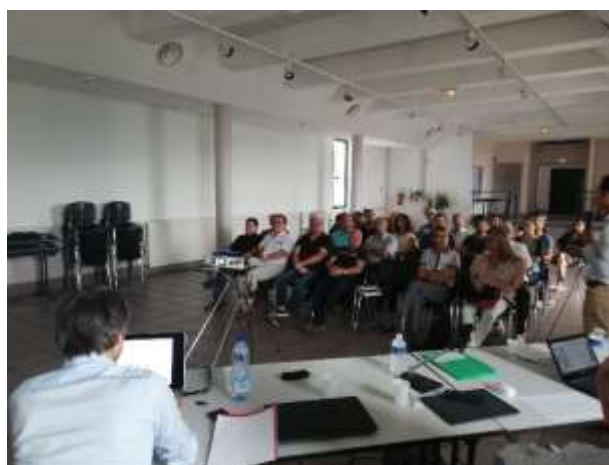


Figure 8. 2 – Illustrations des ateliers GESCOM

Au total, une soixantaine de personnes ont été associées à cette démarche de concertation : élus, techniciens, partenaires techniques et financiers.

Comme évoqué précédemment, la concertation a également été menée assez largement dans le cadre de l'élaboration du SAGE Gapeau, dans lequel est traité le volet inondation, et notamment les Commissions Thématiques Inondation qui ont permis d'échanger sur les actions à porter dans le cadre du PAPI complet et de définir la stratégie du PAPI.

Date	Objet
3 avril 2015	Présentation du SAGE et des études en cours (détermination des ZEC, programme de travaux de restauration et d'entretien)
13 novembre 2015	Diagnostic territorial et stratégie sur le risque inondation

04 décembre 2015	Information sur le diagnostic du PAPI, définition et hiérarchisation des enjeux inondations du bassin versant, inscription du SAGE et du PAPI dans une démarche cohérente
19 mai 2017	Définition de la stratégie du futur SAGE, scénarios alternatifs, analyse multicritère sur chaque scénario
23 mars 2018	Ecriture du PAGD et du règlement du SAGE, définition des actions à intégrer dans le SAGE

Le projet de SAGE dans lequel est intégré le volet inondation, a fait l'objet d'une consultation publique via le site internet du SMBVG ([www.smbvg.fr](http://www.smbvg.fr)). Les avis ont été intégrés dans l'élaboration du SAGE en cours d'approbation. Une consultation spécifique des membres de la CLE a notamment concerné la définition des ZEC « prioritaires », c'est-à-dire celles les plus pertinentes d'un point de vue hydraulique et mobilisées pour des crues fréquentes à modérées.

De nombreuses réunions techniques et rencontres ont été organisées dans le cadre du suivi des différentes études du PAPI et ont permis d'associer de nombreux acteurs du territoire, des exploitants agricoles, des riverains, des responsables d'association,...

Enfin, la préparation du dossier de candidature du PAPI d'intention du Gapeau a fait l'objet de 3 réunions publiques organisées :

- Le jeudi 17 décembre 2015 à Hyères,
- Le mardi 12 janvier 2016 à Solliès-Pont,
- Le mercredi 13 janvier 2016 à Pierrefeu-du-Var.

Au total, 80 à 90 personnes ont assisté à ces réunions.



Figure 8. 3 – Réunion publique du PAPI d'intention le 13 janvier 2016 à Pierrefeu-du-Var

## 8-2 UNE DÉMARCHÉ DE CONCERTATION SPÉCIFIQUE À LA CONSTRUCTION DU PROGRAMME D' ACTIONS DU PAPI COMPLET

---

### 8-2-1 Enquête auprès de la population

La définition du programme d'actions du PAPI Gapeau et de son programme d'aménagement a fait l'objet d'une double démarche de concertation :

- ▶ Une enquête auprès du grand public sur la perception du risque inondation et les outils de communication/gestion de crise
- ▶ Des ateliers de concertation et des réunions de travail avec chaque collège de la CLE Gapeau, ainsi que des réunions particulières avec des élus et acteurs du territoire.

L'enquête, dont le questionnaire est fourni en annexe, a débuté le 21 février 2019 et s'est achevée le 29 mars 2019. Mise en ligne sur le site internet du SMBVG [www.smbvg.fr](http://www.smbvg.fr) et relayée par les sites internet des communes et des EPCI, mais également par la presse locale (Var Matin), elle a permis d'obtenir des avis et propositions d'actions de 82 personnes.

Les résultats de cette enquête sont présentés dans les chapitres 2-5-2-7 et 2-5-4-4 du Diagnostic approfondi du territoire.

Cette enquête a permis de mobiliser un large public et de recueillir leurs avis sur les outils de sensibilisation et de gestion de crise en vigueur dans leur commune respective mais également sur les outils nationaux (Vigicrues, alertes Météo France,...). Les réponses et les propositions faites par les personnes sondées ont été intégrées du mieux possible dans les fiches actions et le seront davantage lors des prochains ateliers GESCOM et de la mise à jour des PCS et DICRIM notamment.

Cette enquête a enfin permis de conforter les axes stratégiques du PAPI et la nécessité d'améliorer ces dispositifs mais également de développer les démarches de réduction de la vulnérabilité des bâtis et maintenir les services de veille hydrométéorologique et de suivi des cours d'eau actuellement mis en œuvre.

### 8-2-2 Démarche de concertation pour l'élaboration du programme d'aménagement

Les objectifs de cette démarche de concertation sont présentés dans le chapitre 5-1-2.

Désireux d'associer le plus grand nombre d'acteurs, le SMBVG a mené une intense démarche de concertation sur l'élaboration du programme d'aménagement. L'objectif était d'impliquer les différentes parties prenantes concernées (collectivités, services de l'Etat et partenaires, usagers) dans l'élaboration du programme d'aménagement afin de :

- # **Améliorer le programme d'aménagement et de restauration** en le rendant plus **adapté** (répondant aux enjeux locaux), **légitime** (acceptable par le plus grand nombre) tout en restant **techniquement robuste** (répondant aux critères d'évaluations économiques et hydrauliques requis) ;
- # **S'assurer que les aménagements puissent être effectivement mis-en œuvre** une fois le PAPI labélisé (vérifier la volonté de certains maîtres d'ouvrage).



Les discussions avec les parties prenantes sur les choix d'aménagement ont été encadrées par la recherche d'un équilibre entre les attentes des collectivités et des usagers d'une part et les contraintes techniques, économiques et réglementaires d'autre part. Ainsi la logique suivante a été présentée aux acteurs :

1. Les ouvrages proposés devront prouver être **hydrologiquement positifs ou neutres** (pas d'accentuation du risque possible) ;
2. Ils devront être **économiquement rentables** (analyse coût-bénéfice) ;

Ils devront **participer à l'atteinte d'un ou plusieurs objectifs de gestion de l'eau du bassin versant fixés dans le SAGE** (protection des inondations, qualité des milieux, transport sédimentaire,...).

Le déroulement de la démarche de concertation est présenté dans la figure page suivante.

Deux types de rencontre avec les parties prenantes ont été organisés :

En premier lieu, des **ateliers de concertation**, dont l'objectif était de permettre à l'ensemble des membres de la CLE ainsi que d'autres porteurs d'enjeu (CLE élargie) de croiser leur regard et partager leurs visions. D'autre part des **réunions de travail** en petit comité par groupe d'acteurs dont l'objectif était d'approfondir les discussions techniques à l'échelle de secteurs particuliers. Chaque rencontre a mobilisé plusieurs chargés de mission du SMBVG ainsi qu'un ou plusieurs experts du bureau d'étude (BE) technique. Tous les ateliers et réunions ont donné lieu à des comptes rendus spécifiques.

Par ailleurs, les ateliers de concertation ont bénéficié **de l'appui de deux animateurs neutres de la SCOP Lisode**, prestataires du SMBVG en charge de la concertation. Le choix du recours à un prestataire pour l'animation des ateliers de concertation était lié à la volonté d'avoir un animateur neutre et impartial pouvant animer les débats, et d'autre part d'avoir un appui méthodologique dans l'organisation du processus et des ateliers (objectifs, outils et méthodes).

Les deux ateliers de concertation ont suivi un déroulement assez similaire : en début d'atelier, un cadre général était présenté par le SMBVG (notamment l'insertion du programme d'aménagement et de restauration dans le SAGE et le PAPI, son processus d'élaboration, les logiques d'ensemble à l'échelle du bassin versant, etc.), puis les parties prenantes étaient divisées en deux groupes pour travailler sur le programme d'aménagement en deux temps : (1) présentation des propositions du BE technique sur chaque secteur du bassin versant avec différents supports visuels (PowerPoint et cartes en format A0), (2) réactions, commentaires et suggestions des participants face à ces propositions. Les contributions des participants étaient formalisées sur des supports selon une technique de facilitation de groupe. Les échanges et débats entre participants et avec le BE technique ont également été facilités selon des méthodes d'animation de groupe.

Enfin, chaque atelier de concertation a été évalué par un questionnaire portant sur le cadre, la méthode et les résultats de la concertation

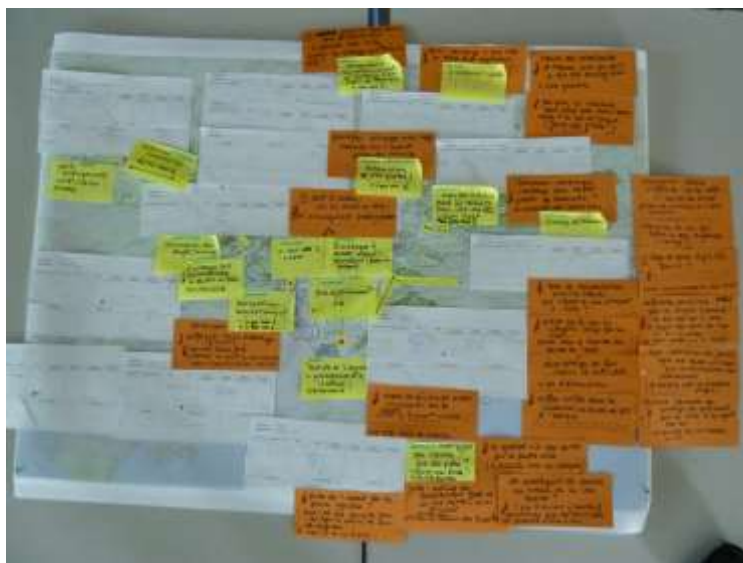


Figure 8. 4 – Illustration d'outil utilisé pendant l'atelier de concertation

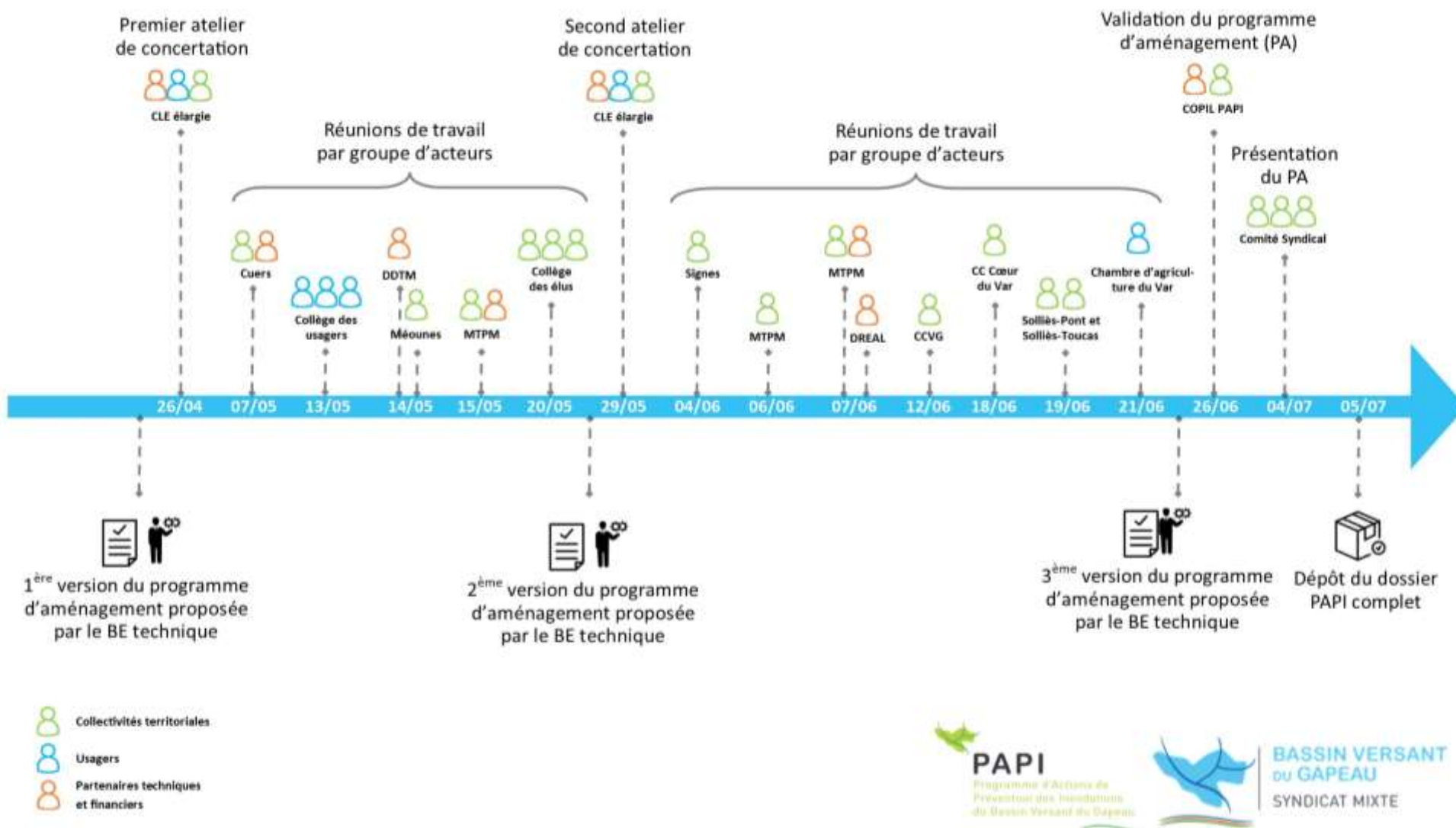


Figure 8. 5 – Chronogramme de la démarche de concertation menée pour l'élaboration du programme d'aménagement du Gapeau



Figure 8. 6 – Illustrations d’ateliers de concertation

La combinaison des ateliers de concertation avec l’organisation de réunions de travail a permis d’alimenter, à deux reprises, les réflexions du BE technique, pour aboutir à la 3<sup>ème</sup> version du programme d’aménagement et de restauration soumise et validée au COPIL du PAPI le 26/06/2019. Au-delà de la prise en compte des attentes et suggestions des parties prenantes et des réponses apportées à leurs interrogations, ces différentes versions ont peu à peu été calibrées grâce aux apports des modélisations hydrauliques, conduites en parallèle de la concertation. Cet aller-retour entre le travail de modélisation et l’intégration des attentes du terrain a fortement contribué à l’aboutissement d’un **programme d’aménagement concerté et techniquement robuste**.

Les différentes parties prenantes se sont donc exprimées à de multiples reprises aboutissant à une longue liste de contributions. A titre illustratif, lors du premier atelier de concertation, 58 commentaires, questions ou suggestions ont été formulés par les participants. Le second atelier a permis d’en formuler 45.

Les évaluations menées lors des 2 ateliers démontrent l’intérêt des participants pour ce type de démarche. L’analyse transversale des évaluations, reposant aussi bien sur les résultats des questionnaires remis par les participants en fin d’atelier, que sur les retours obtenus de la part des parties prenantes lors des réunions de travail (d’une façon plus informelle), fait émerger plusieurs atouts et faiblesse de la concertation.

#### Atouts :

- Une évaluation positive de la stratégie globale et des aménagements proposés par les acteurs ;
- Un processus de concertation itératif, intégrant plusieurs temps d’échanges et de débat, en plénière et en petit groupes (2 ateliers de concertation) ;
- Un travail d’approfondissement sur chaque secteur en format « réunion de travail » très intense permettant d’aborder d’une façon détaillée toutes les suggestions des parties prenantes (15 réunions en deux mois) ;
- Une animation neutre et efficace des ateliers de concertation.

#### Faiblesse :

- Un calendrier très contraint (2 mois ont séparé le 1<sup>er</sup> atelier de la validation du programme) ;
- La difficulté, pour les parties prenantes, de se positionner sans avoir tous les éléments techniques entre les mains.

## 8-3 UNE CONCERTATION À POURSUIVRE DANS LE PAPI COMPLET

---

La concertation du PAPI complet se poursuivra via :

- l'organisation de Comités de pilotage (composé d'élus et représentants des services de l'Etat et des partenaires techniques et financiers du PAPI) pour le suivi et la validation des étapes du PAPI,
- l'organisation de Comités techniques (composé de représentants techniques des collectivités et partenaires techniques et financiers du PAPI) pour le suivi technique des actions du PAPI,
- l'organisation d'ateliers thématiques sur la gestion de crise et la communication (GESCOM) et l'intégration du risque inondation dans les documents d'urbanisme et programmes d'aménagement du territoire (ateliers URBANISME).

Par ailleurs, des réunions publiques sont prévues a minima :

- au lancement du PAPI complet afin de présenter à la population les actions et travaux programmés sur la durée du PAPI (cf. ci-dessous),
- lors du bilan à mi-parcours du PAPI complet afin de présenter ce bilan à la population et réajuster au besoin certaines opérations,
- en fin de PAPI complet afin de présenter le bilan du PAPI sur les 6 années de sa réalisation et les perspectives envisagées.

Enfin, des opérations du PAPI pourront faire l'objet de consultation du public via le site internet du SMBVG [www.smbvg.fr](http://www.smbvg.fr). Une consultation avait notamment été menée dans le cadre de l'élaboration du SAGE en 2019.

### Réunions publiques organisées en 2019 pour présenter le PAPI complet

Après avoir déposé son dossier de candidature à la labellisation du PAPI complet du Gapeau, le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau a souhaité organiser trois réunions publiques afin de présenter à la population le programme d'actions du PAPI complet et les différents aménagements prévus.

Ces réunions, présidées par le Président du SMBVG et différents élus des communes/EPCI concernés, se sont déroulées :

- à Solliès-Pont, le 18 septembre 2019,
- à Pierrefeu-du-Var, le 20 septembre 2019,
- à Hyères-les-Palmiers, le 2 octobre 2019.

Au total, **114 personnes** ont assisté à ces réunions (dont 68 pour la seule réunion d'Hyères-les-Palmiers) ainsi que **9 élus**.

9 des 15 communes du territoire ont été représentées par des riverains lors de ces réunions.





**PRÉSENTATION DU PROGRAMME  
D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES  
INONDATIONS (PAPI) DU GAPEAU**

**MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2019 à 18h30**

Salle du Conseil Communautaire  
Communauté de communes de la Vallée du Gapeau  
1193, avenue des Sénès - 83210 SOLLIÈS-PONT



Figure 8. 7 – Illustrations des réunions publiques du Gapeau

De gauche à droite : Solliès-Pont, Pierrefeu-du-Var, Hyères

Lors de ces réunions publiques, les échanges ont été particulièrement riches et ont concerné divers aspects du programme :

- des questions techniques relatives aux travaux,
- des questions sur la programmation et la planification des travaux,
- des questions sur le financement des travaux et la gouvernance,
- des questions sur l'entretien des cours d'eau.

De nombreuses remarques ont également été faites notamment sur les constructions en zone inondable, des précisions sur l'inondabilité de certains secteurs, des pistes d'amélioration dans la gestion du risque...

Les réponses ont pu être apportées par les élus et techniciens du SMBVG présents, mais également par le bureau d'études EGIS-Eau, prestataire du Syndicat pour la réalisation de l'étude hydraulique et hydromorphologique, et l'élaboration du programme d'aménagement et de restauration.

Il est majoritairement ressorti de ces réunions un besoin fort de la population de réaliser des travaux, et ce le plus rapidement possible. Certains secteurs du territoire (sur la partie aval notamment) sont encore profondément marqués par les inondations de 2014. Il a également été rappelé à plusieurs reprises la complémentarité entre les différentes actions proposées dans le PAPI complet, qui ne peut se résumer à un programme de travaux.

La concertation tient une place majeure dans la démarche PAPI portée par le SMBVG. Les nombreux organes de concertation existant à travers la CLE, le SAGE, le PAPI d'intention et prochainement le PAPI complet permettent d'associer les élus, les services de l'Etat, les représentants techniques des communes et EPCI, les partenaires techniques et financiers, les représentants d'usagers, dans un cadre commun et un partage des informations et des connaissances.

Cette démarche de concertation se poursuivra tout au long du PAPI complet. Il est nettement ressorti des premières réunions publiques organisées pour présenter le PAPI complet en 2019, que des réunions publiques complémentaires (sous forme également de réunions de quartiers) seront nécessaires afin de préciser les travaux, présenter et communiquer davantage sur les démarches engagées dans le programme d'actions (réduction de la vulnérabilité notamment). **La concertation et la communication représentent un enjeu et un objectif forts du PAPI complet.**





# Gapeau

var-matin  
Mercredi 18 septembre 2019 14

## SOLLIÈS-PONT

# Le PAPI complet du Gapeau va dévoiler ses contours

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau organise trois réunions publiques pour présenter le projet de Programme d'actions de prévention des inondations complet du Gapeau

Après le PAPI Coteau des Marnes, place au PAPI du bassin-versant du Gapeau... On ne parle pas de maisons de retraite ou de rencontres intergénérationnelles mais du Plan d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). Un long processus où les étapes doivent être franchies une à une, malgré, parfois, une absence d'arrangements nécessaires. Les trois communes du littoral, Bormes, La Londe et le Lavandou peuvent en témoigner après la longue bataille menée ces dernières années pour créer leur « PAPI Coteau de Marnes ». Concernant le Gapeau, un PAPI d'intention (programme d'études) sur le bassin-versant du Gapeau a été lancé en 2016 par le Syndicat Mixte du bassin-versant, porteur du projet, avec pour objectif d'aboutir à un programme de travaux permettant de lutter contre les inondations. Il est la déclinaison opérationnelle du volet inondation du SAGE<sup>2019</sup> garantissant ainsi une meilleure articulation entre la gestion des milieux aquatiques et de la ressource en eau, et la prévention des inondations sur le territoire.

### Sept axes d'actions

### PAPI, c'est quoi

Le PAPI est un appel à projet lancé par l'État qui permet aux collectivités de bénéficier de subventions notamment de l'État au titre du fond Renard (ou fond pour les risques naturels majeurs) (FRNM) pour réaliser leur programme d'actions.



Le Gapeau peut être très capricieux, comme ici lors des inondations de 2014 où toutes les routes d'accès à Pierrefeu avaient été inondées, comme ici la RD23.

Après les études menées dans le cadre du PAPI d'intention, dont une enquête auprès de la population en vue de définir une stratégie assortie d'un programme de travaux à 100 toits. Le Syndicat mixte souhaite désormais communiquer auprès des habitants et « présenter les différents axes et les chemins possibles », explique le structure. Des messages adaptés en fonction du public, soit de manière de la manière des communes, et qui répertorie les mesures à conserver, couvrir, etc. Une information au grand public du fait laquelle ne seront pas uniquement évacués les travaux, mais tout le programme articulé autour de sept grands axes, dont le coût est estimé à 24 millions environ.

Le PAPI repose de sept axes d'actions, souligne Vincent Germaino, chargé de mission inondation PAPI au Synda-

cat. Connaissance de la cartographie et de la cartographie de risque, la surveillance, la prévention des crues et des inondations, l'alerte et gestion de crise, la prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme, le maintien de la qualité des biens et des personnes, le renforcement des écosystèmes et la gestion des ouvrages de protection hydrauliques. Avant de passer en conseil de bassin à l'été puis devant la commission nationale inondation au Ministère, le syndicat souhaite prendre le pouls de la population.

« On veut aller vers les habitants informés de l'existence de notre réflexion pour apporter nos travaux. Des réunions n'ont pas pour objectif de présenter leur localisation exacte mais de leur expliquer ce qui sera fait dans les grands quartiers. Les démarches n'ont pas encore été réalisées sur certains ter-

ritoirs et ils doivent pouvoir évoluer en fonction des négociations avec les propriétaires », insiste le syndicat. Mais cela sera à leur répondre aux questions particulières des habitants à venir. Pour cela, trois réunions sont programmées dont la première, ce soir à Solliès-Pont, une autre vendredi à Pierrefeu et une dernière, le mercredi 2 octobre à Hyères. C. L.

### Les réunions :

- Mercredi 18 septembre à 19h30, à Solliès-Pont, salle du conseil communal - Commune de Solliès-Pont à l'île de Gapeau.
  - Vendredi 20 septembre à 19h30, à Pierrefeu, salle de la mairie - Commune de Pierrefeu.
  - Mercredi 2 octobre à 19h30, à Hyères, à l'école de la ville.
- Le thème de l'engagement de gestion des eaux et de la prévention des risques naturels est traité en détail de 19h30 à 20h30.

### Bassin-versant

Le bassin-versant représente l'ensemble d'un territoire drainé par un cours d'eau et ses affluents. Son contour est défini par des frontières naturelles, les crêtes des sommets (ce que l'on appelle la "ligne de partage des eaux"), qui déterminent la direction de l'écoulement des eaux de pluie vers un cours d'eau.

Le bassin-versant du Gapeau, marqué par un fort dynamisme démographique, abrite de nombreuses activités humaines.

Le Gapeau et ses affluents sont des cours d'eau marqués par des crues soudaines et violentes et des périodes d'étiage prolongées. Le Réal-Martin est son principal affluent.

Le bassin-versant du Gapeau couvre une superficie totale de 500 km<sup>2</sup>. 15 communes et 325 000 habitants sont concernés.

## En bref

### LA FARELÈVE

**Café musical**  
Un rendez-vous musical pour écouter des œuvres de valeur parmi les nouveautés en médiathèque, la dernière playlist Farfela en avant première et surtout choisir une œuvre de CD parmi les dernières sorties, qui seront achetées et disponibles rapidement le tout autour d'un café gourmand, le samedi 21 septembre à 14h30 à la médiathèque. Rés. et inscription obligatoires à la médiathèque ou 04.94.30.77.30.

### Vide greniers

Dimanche 22 septembre toute la journée, vide greniers organisé par l'APR, sur la place de la Liberté.

### SOLLIÈS-PONT

**Cinéma Le Rio**  
- Samedi 21 septembre à 19h30 et dimanche 22 septembre à 14h30 et à 18h25, projection du film *Le Rio*.  
- Samedi 21 septembre à 17h30 et dimanche 22 septembre à 18h30, la vie espère.  
- Samedi 21 septembre à 20h, projection du film *Interview avec César*. Tarif 0€ la séance.

**13<sup>e</sup> boue expo à CV**  
Samedi 28 et dimanche 29 septembre de 9h à 18h, exposition de véhicules anciens, auto, moto, camion, miniature, boue aux pièces, espace club, dans le parc du Château. Entrée 3€. Rés. 04.92.89.88.30

### SOLLIÈS-TOUCAS

**Exposition photo**  
Jusqu'au samedi 28 septembre, exposition photo sur le thème La Mer, prospective immersive, le long du Gapeau, sur l'avenue Jean Moulin.

**Concert d'orgue**  
Vendredi 20 septembre à 21 h, en hommage à Jean Guillou par Pascal Orini, en l'église Saint-Christophe, Gratiot.

**Concert voix et orgue**  
Vendredi 26 octobre à 21 h, par Les Angéles Un siècle de musique sacrée française pour voix et orgue avec le trio Trilycia, en l'église Saint-Christophe, Gratiot.

### SOLLIÈS-VILLE

**Exposition**  
Asquieu dimanche 22 septembre de 14h à 17h, exposition Les Muses des

poètes, un hommage aux plus grands poètes de l'histoire de l'art moderne par l'artiste Philippe Walter avec l'ajout, dans la salle du Moulin d'Or au milieu du village provençal. Entrée libre.

**Concert**  
Samedi 21 septembre à 20h, concert avec Journal Agé, rock festi provençal, sur la place Jean Alcard. Rés. 04.94.30.77.00.

**Vallée contes à la bougie**  
Samedi 28 septembre à 20h30, lectures de poésies par les amis de Jean Alcard,

au musée Jean Alcard. Entrée libre. Rés. 04.94.30.77.00.

**Concert**  
Dimanche 29 septembre à 17 h 30, concert musique de chambre par l'ensemble Salamandre, en l'église Saint-Michel. Entrée libre. Rés. 06.15.31.76.15.

### SELIGNY

**Théâtre**  
Association «ACAMP» de La Cerdie propose une représentation théâtrale en provençal, le dimanche 29 septembre à 19h, à la salle Henri Agard. Entrée libre.



# Hyères

## Lutte contre les inondations : ce que prévoit le PAPI à Hyères

Une présentation du programme d'actions 2020-2026 a permis de détailler les aménagements prévus : confortement d'une digue sur le Gapeau, retalutage des berges à l'Oratoire, entre autres

**A**près Solliès-Pont et Pierrefeu, le Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau a présenté son programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) pour la période 2020-2026, mercredi soir à Hyères. Ce syndicat, présidé par le maire de Pierrefeu Frédéric Martelli, a été créé après les inondations du Gapeau en 2014. Après une longue période d'études, il entre enfin en phase d'action et bénéficie de subventions de l'État.

Parmi les données générales, les membres du syndicat ont indiqué que les inondations sont un phénomène naturel aggravé par le développement de l'urbanisation (+26 % depuis les années 1980), des pluies toujours plus intenses et le manque d'entretien des berges ou la présence de obstacles. Le PAPI comprend sept axes et cinquante actions. Premièrement, on peut citer un programme d'entretien des cours, une étude sur le régime du Gapeau aval, la sensibilisation au risque d'inondation, la gestion des débris et des simulations de crise. Également une étude partagée sur la question des habitats dans le lit du Gapeau au sud de la commune de la commune de Hyères, la réhabilitation de la résilience des entreprises et des usagers en matière des cours d'eau, des

travaux de réduction du risque sur les Vieux Salins. Les travaux constituant la troisième partie du 35 M€ de budget du PAPI sur six ans, une large part de la mission a été consacrée aux aménagements du Gapeau sur sa partie hyéroise.

### Une brèche à combler

Au Plateau-Pont, la presqu'île est de renforcer une digue en combulant une brèche près du débouché du Gapeau (près de 200-300) CoC, afin que la zone d'exposition des crises (20%) soit pratiquement son rôle en cas d'usage. « Cela signifie que le projet de bassin de rétention de Plateau-Pont sera plus », a été interrogé un membre du public. La directrice du syndicat a répondu : « Bassin de rétention ou zone d'expansion sont deux mots, quelle que soit la terminologie, l'objectif est de contenir l'eau pour réduire les effets sur les zones d'habitation. Dans le même objectif, il est prévu de déplacer un peu plus au nord le chenal d'évacuation des eaux de la ZEC vers le Gapeau, de façon à ce que le courant ne frappe plus frontalement la frange du littoral entre Jean-Saladin, État de Hyères, avant d'aboutir à l'agriculture, a voulu se faire préciser un point : « Il y aura donc plus question de faire un bassin de rétention



**En janvier 2019, des travaux d'hermétilisation des lotissements de l'Oratoire étaient inaugurés par le maire et le préfet.** (Photos Luc Bourde)

sur le lit qui nous occupent au Plateau-Pont ? » Isabelle Martelli, vice-présidente du syndicat, a répondu : « Les travaux seront réalisés en plusieurs phases de travaux de la digue qui doit permettre l'étude technique, et un coût d'équipement de plus de 10 M€. Le projet a-t-il des alternatives ? » Elle a répondu : « Les alternatives seraient soit soit ailleurs ».

### Une digue en 2023 à l'Oratoire

Dans le public, Daisy Bonadry, la présidente de l'ASL de l'Oratoire a relevé : « Sur les berges de l'Oratoire, l'association de l'Oratoire, comme

je vous l'ai dit par exemple, nous n'avons pas fait tous ces travaux après les inondations de 2014. Quelle est la date des travaux que je dois compter pour un crédit qui me subside ? (CPI collectif, Ndr) ». Un représentant du bureau d'études Egis a détaillé la technique retenue : pour remplacer les bagues de béton sur la berge, remplissage et plantation pour une protection naturelle. Les travaux sont en 2022. « On s'ajoute par exemple pour ce projet », a répondu la présidente de l'ASL, Isabelle Martelli a répondu : « Pas assez expérimental, nous ne

venons d'être pour qu'en 2024. Je suppose que les travaux sont (selon les données, Ndr) ce n'est pas en urgence, nous attendons le PAPI. Cela ne peut pas être plus tôt que ça ». Frank Chauvet, président de la Fédération hydrologique du Var a ajouté : « Lorsque la réflexion sur la destruction des travaux se fait, on expose et l'indemnité au jour du travail. Cela coûte aussi cher que pour les travaux de réhabilitation pour le fait d'être d'inondations dans le quartier ».

### Les enjeux

- Le syndicat mixte est composé de six communes : Pierrefeu, Solliès-Pont, Solliès-Ville, Solliès-Viel, Solliès-Carron, Solliès-Termane, Port de Morsan (Gare, Calhène, m. Pierrefeu) et l'ancien territoire de l'ancien Gapeau, Hyères.
- Sur les 125 communes du territoire, il est prévu dans le bassin versant de 9 000 000 m<sup>3</sup> de eaux de pluie, dans 200 communes (60% au total).
- Les cours d'eau du territoire d'hyères ont 250 km de longueur. Les deux tiers sont des rivières temporaires.
- Le Gapeau et ses affluents sont des cours d'eau majeurs par des crues soudaines et violentes et des pertes de stockage importantes.
- Le programme d'actions prévoit un budget de 35 M€ sur six ans dont 40 % de l'État.

### Pas de vol du soir et du matin jusqu'à samedi à l'aéroport

Habituellement prendre le dernier vol ou le premier du matin, des passagers ont découvert avec stupeur que leurs départs étaient annulés à partir de l'aéroport de Toulon-Hyères.

« Nous avons reçu un message pour ce vendredi qui nous indiquait que notre trajet à partir de Hyères, le soir, était annulé et qu'il fallait immédiatement se diriger vers l'aéroport de ... Marseille, nous a indiqué un voyageur. Renseignements pris, il s'avère que depuis le début de la semaine, les clients d'Air France qui ont opté pour un retour tard ou un départ matinal sont privés de leur vol.

À l'aéroport, le service communication explique que ces suppressions sont liées aux travaux engagés sur la piste de l'aéroport depuis Août qui ont un impact sur les derniers vols de la journée - ceux de 22h05 en provenance d'Orly, ainsi que ceux du matin.

Pour pallier cette situation, tous les vols de l'aéroport vers... Air France n'ont en fait que des départs à la place des vols pour commencer la journée des vols plus tôt dans la journée.

Le retour à la normale est programmé pour dimanche prochain.

### En bref

**Concert**  
L'association Amica Casa organise un concert avec le groupe cannois Mentir le samedi 11 octobre à 21h, à l'espace de la Ville de l'Oratoire. Ouverture des portes à 18h45. Rés. et réservations : 06 35 35 31 28 ou 04 93 24 36 35

**Repas caritatif**  
L'association Mieux Vivons, qui intervient auprès des enfants et adolescents handicapés face à une situation de handicap en leur permettant de faire une pause, organise une soirée caritative le 26 octobre prochain. Respectivement à l'Oratoire, le projet vise à rassembler le public autour d'un repas gastronomique élaboré par de jeunes chefs dont la ville, Jean-Claude Santoni, Jean Troin et Jérôme Forcadel et Denis Malsay, parait de cette soirée. Elle se déroulera à partir de 19h l'espace de la Ville de l'Oratoire. Le repas est à 40 euros et les recettes financent les actions de l'association. Les billets sont en vente à l'office de tourisme. Renseignements : www.mieuxvivons.fr

**Voyage**  
Le CE de la Cene organise le samedi 26 octobre une sortie à Nice et Villeneuve-sur-Mer. Départ en bus devant le parc à 7h30. Tarif : 70€ pour les adhérents et 75€ pour les non-adhérents. Inscriptions à l'hôtel les samedis 45 avenue Edith Cavell jusqu'au mardi 15 octobre.

### PASSEZ VOS PETITES ANNONCES DANS LE JOURNAL EN 3 CLICS !

**RENDEZ-VOUS SUR**  
www.varmatin.com

Boutique "Déposez votre annonce" immédiate / auto-veto-bateau / divers ou  
www.emploi-illuminati.com

Demande d'emploi

**RAPIDE - FACILE - EFFICACE**

Publier en ligne est plus rapide et moins cher que les journaux papier.

Figure 8. 8 – Articles de presse parus sur les réunions publiques du PAPI Gapeau



**Annexe** : Questionnaire sur l'Enquête menée auprès du grand public sur la perception du risque inondation et les outils de communication/gestion de crise

**L'objectif de cette enquête** menée auprès des populations du bassin versant du Gapeau est de définir la perception du risque inondation mais également d'analyser le niveau de connaissance des outils et démarches de communication, d'alerte et de gestion de crise en vigueur, et de mieux cerner leurs besoins sur ces thématiques.

Cette enquête est portée par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau dans le cadre de l'élaboration du dossier de labellisation au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) complet du Gapeau.

**Réponse obligatoire à chaque question**

**RUBRIQUE 1 : VOTRE VECU FACE AU RISQUE INONDATION**

**1. Avez-vous déjà subi ou vécu une inondation ?**

OUI                       NON

Si oui, pouvez-vous préciser la date de l'évènement, le cours d'eau concerné, et décrire sommairement les dommages subis ?

---

---

---

---

**2. Aujourd'hui, savez-vous si votre commune est concernée par un risque d'inondation ?**

OUI                       NON

Si oui, comment vous a été transmise cette information ?

- Par la commune (plaquette, site internet, affichage, presse...)  
 Lors de l'acquisition/location de mon habitation (via le notaire, l'agence immobilière, le vendeur/bailleur)  
 Par votre vécu (déjà inondé ou connaissance d'un évènement ayant impacté la commune, des proches...)  
 Autre,  
précisez :

---

---

**3. Selon vous, les lieux suivants sont-ils situés en zone inondable ?**

- Votre habitation  
 Votre lieu de travail (le vôtre et/ou celui de votre conjoint(e))  
 Votre lieu d'activité/loisirs (le vôtre et/ou celui de votre conjoint(e))  
 L'établissement scolaire de votre enfant  
 Votre trajet quotidien « domicile/travail »

Ne sais pas

## RUBRIQUE 2 : LA SENSIBILISATION SUR LE RISQUE INONDATION

**4. Considérez-vous être suffisamment informé(e) sur le risque inondation (zones inondables, bons comportements à adopter, moyens d'alerte...) sur votre commune ?**

OUI                       NON

**5. Avez-vous connaissance des dispositifs de sensibilisation mis en place sur votre commune ou par les services de l'Etat ?**

- DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)     OUI     NON
- Repères de crue     OUI     NON
- Autre dispositif communal (précisez :                      )     OUI     NON
  
- Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM)                       OUI     NON
- Vigicrues     OUI     NON
- Autre dispositif de l'Etat (précisez :                      )     OUI     NON

**6. Considérez-vous ces dispositifs comme :**

- Efficaces
- Inutiles
- Suffisants
- Insuffisants
- Clairs et faciles à comprendre
- Trop complexes

Pouvez-vous    préciser    vos    réponses ?

---



---



---

Quels                      sont                      selon                      vous                      les                      vecteurs  
d'amélioration ?

---



---



---

**7. Sur quel(s) sujet(s) souhaiteriez-vous obtenir des informations ? (merci de hiérarchiser vos réponses : 1 = sujet prioritaire...)**

- Précisions sur les zones inondables (emprises, hauteurs d'eau, vitesses)
- Consignes sur les bons comportements à adopter en cas d'alerte ou de risque d'inondation
- Routes coupées et les itinéraires de déviation mis en place
- Moyens/dispositifs mis en place par la commune pour faire face à l'évènement
- Niveaux atteints par les eaux lors d'épisodes d'inondations historiques
- Moyens et dispositifs d'alerte et de vigilance
- Dispositifs de réduction de la vulnérabilité pour réduire les dommages sur mon habitation

Acteurs de la gestion du risque inondation, leur responsabilité et rôle

**8. Quel support jugez-vous le plus efficace pour sensibiliser sur le risque inondation ?**

- Plaquette/livret d'information
- Affichage dans les lieux publics
- Exposition itinérante
- Réunions publiques / de quartier
- Site internet (dédié, de la commune...)
- Réseaux sociaux (Facebook, Twitter...)
- Application smartphone dédiée
- Intervention dans les établissements scolaires
- Radio/médias
- 

Autre :

précisez :

**RUBRIQUE 3 : L'ALERTE ET LA GESTION DE CRISE INONDATION**

**9. Considérez-vous être bien informé(e) d'un risque d'inondation et alerté(e) assez tôt ?**

- OUI                       NON

**10. De quelle manière êtes-vous informé(e) ou alerté(e) d'un risque d'inondation ?**

- Message/appel de la Mairie
- Vigilance de Météo France
- Radio, média
- Abonnement privé (merci de préciser : \_\_\_\_\_ )
- Réseaux sociaux
- Contact avec d'autres riverains
- Application smartphone (merci de préciser : \_\_\_\_\_ )
- Autre :

**11. Quel moyen d'alerte pensez-vous être le plus efficace en cas de risque d'inondation ?**

- Message/appel de la Mairie
- Sirène
- Haut-parleur, mégaphone de la police municipale
- Porte-à-porte
- Site internet
- Réseaux sociaux
- Autre :

**12. Lors d'un évènement inondation, considérez-vous être bien informé de la situation et de son évolution ?**

- OUI                       NON

**13. De quelle(s) manière(s) vous tenez-vous informé(e) de l'évolution de la situation ?**

- Site internet (précisez : \_\_\_\_\_ )
  - Réseaux sociaux
  - Radio, média
  - Contact avec d'autres riverains
  - Autre :
- 

**14. Pendant un évènement d'inondation ou à risque d'inondation, quelles sont les informations que vous souhaiteriez obtenir en priorité ?**

- Evolution de la situation météo
  - Niveau des cours d'eau et risque de débordement
  - Secteurs inondés
  - Mesures mises en place par la commune et notamment les sites potentiels d'accueil et d'hébergement
  - Etat des routes et déviations mises en place
  - Comportements à adopter
  - Mesures mises en place par les établissements scolaires, les entreprises locales...
  - Autre :
- 

**15. Selon vous, la population doit-elle être formée aux bons comportements à adopter en cas de risque d'inondation (avant, pendant et après l'évènement) ?**

- OUI                       NON

Si \_\_\_\_\_ oui,  
précisez : \_\_\_\_\_

---

---

**16. Quelles sont les actions qui vous paraissent les plus importantes à mener individuellement ?**

- S'informer sur les consignes à respecter/bons comportements et ne pas se mettre en danger
- Créer un kit de sécurité à garder dans sa voiture ou dans son habitation
- S'impliquer auprès de sa commune en tant que réserviste/bénévole
- Mettre en place des dispositifs pour protéger son habitation (ex : batardeaux) et réduire sa vulnérabilité (ex : créer un espace refuge, faire réaliser un diagnostic de vulnérabilité)
- S'informer sur les démarches/actions à mener suite à une inondation (assurance, nettoyage, déchets,...)
- 

Autre :

---

Observations / commentaires : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### INFORMATIONS GENERALES

**Vous êtes :**

- Un homme                       Une femme

**Vous êtes :**

- Salarié  
 Retraité  
 Sans emploi

Autre :

---

**Votre tranche d'âge :**

- 20-29 ans  
 30/39 ans  
 40/49 ans  
 50/59 ans  
 60/69 ans  
 70/79 ans  
 80 ans et +

**Votre commune de résidence :**

---

**Ce questionnaire doit impérativement être retourné au SMBVG  
d'ici le 29 mars 2019 :**

**- soit par courrier :**

**Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau  
Mairie de Pierrefeu-du-Var  
Place Urbain Sénès  
83390 PIERREFEU-DU-VAR**

**- soit par mail : [v.germano@smbvg.fr](mailto:v.germano@smbvg.fr)**

**Il est également disponible en version dématérialisée sur le site du Syndicat Mixte  
du Bassin Versant du Gapeau à l'adresse suivante : <https://www.smbvg.fr/>**

**Nous vous remercions pour votre participation  
L'équipe du SMBVG**